LE SERVICE OXILI AU QUOTIDIEN

Propose un jumelage entre les autogestionnaires (personnes recevant du soutien à domicile par la modalité du Chèque emploi-service) et celles inscrites sur notre liste de référence habilitées à offrir du soutien à domicile.

CE SERVICE GRATUIT ET BILINGUE EST :

- Offert sur le territoire de l'Île de Montréal
- Destiné aux personnes ayant une déficience motrice, aux familles avec enfants ayant une déficience ou aux personnes de plus de 65 ans en perte d'autonomie, qui ont obtenu la modalité du Chèque emploi-service

NOUS JOINDRE

WWW.EXAEQUO.NET/OXILI

INFO@OXILI.NET

514 288-3852 POSTE 227 OU 224

3680 RUE JEANNE-MANCE,
BUREAU 328

LE SERVICE OXILI AU QUOTIDIEN EST RENDU POSSIBLE PAR :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

L'AUTOGESTION FACILITÉE

Le service Oxili au quotidien

Un service offert par:

EXAEQUO
Pour une égalité sans détour

DEVENEZ AUTOGESTIONNAIRE

La modalité du Chèque emploi-service est une façon d'autogérer vos services de soutien à domicile, vous permettant donc de décider quand vous les recevrez et qui vous les offrira!

PAR OÙ COMMENCER ?

- Obtenir la modalité du Chèque emploi-service auprès de son intervenant, avec un nombre d'heures confirmé
- Nous contacter par téléphone pour une ouverture de dossier

PAR LA SUITE ?

- Bénéficier d'accompagnement dans la recherche de préposés
- Profiter de la possibilité de faire vous-mêmes vos recherches en ligne : le service Oxili au quotidien met à votre disposition une base de données vous permettant de rechercher les personnes habilitées à offrir du soutien à domicile et qui correspondent à vos besoins !

VOTRE RÔLE ?

- Embaucher, former, coordonner et, au besoin, congédier le personnel
- Remplir le formulaire «Volet social» afin que le préposé soit rémunéré par le Centre de traitement du Chèque emploi-service
- Exercer votre rôle d'employeur sur le plan légal

NOTRE RÔLE ?

- Sélectionner des préposés de confiance, aux aptitudes et expériences variées
- Vérifier les antécédents judiciaires et les références professionnelles des préposés
- Guider les autogestionnaires et les préposés dans leurs démarches

UTILISER LE SERVICE OXILI AU QUOTIDIEN VOUS DONNE ÉGALEMENT ACCÈS À:

- Nos ateliers d'information sur vos droits et vos responsabilités
- Des groupes de discussion et des occasions d'échanger avec d'autres autogestionnaires
- Un service de référence

Vous souhaitez offrir vos services en tant que préposés ?

Contactez-nous par téléphone ou envoyez-nous votre curriculum vitae (C.V.) par courriel.